



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° AG2022/02/21/1 portant sur

### L'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JANVIER 2022

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur  
du 21 février 2022*

## PARTICIPANTS

Madame Maryline PELOU – Inspectrice des Finances Publiques à la Division Pilotage de l'Action Economique– représentant M. Claude BRÉCHARD **Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,**

Monsieur KLEBERT Christian - Chargé de mission Economie Emploi, représentant de **la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, Madame BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BATEL Claude, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CAPPELAERE Nicolas, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, JASSET Marc, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LEROY Anne, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

***57 Membres participants en présentiel et à distance, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.***

Mesdames et Messieurs, ALBISER Yves, BALICCO Laurent, BARNAUD Sandrine, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GIBEAUD Richard, IVALDI Dominique, KLEINKLAUS Christophe, LEMETEYER Chantal, MASSÉ Philippe, PONSART Pascal, SERVANT Lionel, WELTER Christine **Membres Associés**



Messieurs, BALDET Christophe, DELHOMME Christian, FERRALIS Gérard, LEVI Jean-Pierre, MOURET Bernard, PLUMION Nicolas, RIERA Julien, SCARFONE Raymond, VISCONTI Bertrand,  
**Conseillers Techniques**

## EXCUSÉS

---

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région – Tutelle des réseaux consulaires – **Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

Messieurs PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, **Présidents Honoraires**,  
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Madame BRUT Karine – Trésorier Adjoint, **Membres du Bureau.**

Madame et Messieurs, ALZINA Claude, ROMERO Pierre, SEROUSSI Béatrice, TRICART Michel,  
**Membres Élus Titulaires.**

Madame et Messieurs, BEHAR Claire, CAMY César, MANSI Théo, MESSIKA Cyril, ROUGET Sylvain,  
**Conseillers Techniques**

## ABSENTS

---

Messieurs STELLARDO Gilbert, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**  
Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, ALEMANNI Pierre, ALUNNI Max, GOLDNADEL Franck, **Membres Associés,**

Messieurs, BENMUSSA Thierry, CHEVILLON Michel, **Membres Associés,**



## VU

- ▶ Les articles 53 et 56 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

## CONSIDERANT

- ✚ Que conformément à l'article 56 du Règlement intérieur, chaque séance de l'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ;
- ✚ Que conformément à l'article 53, 2<sup>ème</sup> alinéa, du Règlement intérieur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance de l'Assemblée Générale, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 janvier 2022 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus et au Préfet de Région le 18 février 2022, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 21 février 2022 ;

## DÉCIDE

- ▶ D'approuver sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 62**

**Nombre de participants à la séance : 57 (quorum : 32, atteint)**

**Nombre de déports : 0**

**Nombre de votes exprimés : 46 (quorum : 32, atteint)**

---

**Abstention : 11**

**Contre : 0**

**Pour : 46**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 21 février 2022

Le Secrétaire

Anne LECHACZYNSKI



Le Président

Jean-Pierre SAVARINO